

INFORMATION SUR LE CARACTÈRE INAPPROPRIÉ DES SERVICES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Sur la base des informations fournies par le Client, XTB déclare que l'évaluation par XTB des Instruments Financiers et Services d'Investissement sélectionnés par le Client présente un risque d'investissement trop élevé par rapport à la déclaration faite par le client de ses connaissances, expériences et de sa situation personnelle. Par conséquent, XTB déconseille l'utilisation des services proposés.

En vertu de la directive MiFID sur les marchés d'instruments financiers, XTB S.A. ("XTB") est tenue d'évaluer, si les instruments financiers soumis aux services de courtage proposés et fournis au client par XTB, en vertu du contrat, sont appropriés pour le client donné, compte tenu de sa situation personnelle.

L'appréciation de la pertinence est réalisée sur la base des réponses du client aux questions du questionnaire MiFID concernant ses connaissances et son expérience dans le domaine de l'investissement.

L'évaluation ci-dessus ne constitue pas un obstacle à la signature du contrat entre XTB et le client.

Malgré le fait que, le service offert par XTB soit reconnu comme inapproprié pour le Client, le Client a la possibilité de conclure un Contrat de Services d'Investissement en déclarant en même temps qu'il est conscient du risque que représente l'investissement dans des Instruments Financiers en utilisant un mécanisme de levier et de la possibilité de subir des pertes importantes en cas de variations défavorables des cours des Instruments sous-jacents.

XTB a le droit de refuser de conclure un contrat avec le client lorsque ce dernier estime que le service est totalement inadéquat pour lui.